Ces apparitions, soudaines et courtes de stations radioamateurs trafiquant depuis Monaco, suscitaient de nombreuses interrogations, sur la validité de ces licences. Aussi, en date du 8 novembre 1951, le R.E.F., en la personne de son président, demande à l'administration monégasque sa position, et reçoit une lettre, datée du 27 novembre 1951 (référence: fin, n°03449 TL 60), et signée du Commissaire Général CROVETTO, confirmant les licences attribuées!

## COPIE DE LA LETTRE DU MINISTÈRE D'ÉTAT PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Fin. nº 03249 TL 60

Monaco, le 27 novembre 1951.

Monsieur le Président,

Vous m'avez demandé le 8 novembre 1951 la forme des indicatifs d'appel de la Principauté de Monaco et la liste officielle de ces indicatifs attribués jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les indicatifs d'appel des radio-amateurs de la Principauté sont de la forme 3 A 2 suivi de deux lettres.

A ce jour, la série 3 A 2 AA à 3 A 2 AT a été attribuée, excepté les indicatifs 3 A 2 AI (confusion avec le chiffre 1) et 3 A 2 AO (confusion avec le chiffre 0). La plus grande partie de ces indicatifs a été accordée à des touristes n'ayant effectué que de courts séjours en Principauté et l'autorisation délivrée est limitée à la durée de ces séjours.

Seuls six radio-amateurs habitant la Principauté bénéficient de ces licences. Ce sont: MM. Klaveren Henri 3 A 2 AH - Curau Robert 3 A 2 AJ - Ardisson Marcel 3 A 2 AM - Auvray Michel 3 A 2 AR - Solamito César 3 A 2 AS - Passeron André 3 A 2 AT. D'après les renseignements qui sont en ma possession, l'activité de ces radio-amateurs serait relativement réduite.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie Nationale,

Le Commissaire Général : CROVETTO.

Monsieur le Président du Réseau des Emetteurs Français, 72, rue Marceau, Montreuil.

## Ainsi, toutes ces premières émissions d'amateurs avaient bien l'aval des autorités monégasques.... Et six opérateurs monégasques sont résidents!

Dans « Radio REF » d'octobre 1952, Marcel ARDISSON « **3A2AM** » annonce la formation prochaine d'un « Réseau des Emetteurs Monégasques », confirme que toutes les stations « locales » monégasques ne sont qu'en téléphonie (AM) et signale que Pierre ALBERTINOLI vient de recevoir l'indicatif « **3A2AU** »...

